

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

> Une ville solidaire

L'accueil des réfugiés
Relance des liens entre
Argenton et Tokomadji



> Une ville entreprenante

*La zone industrielle des
Narrows* : un atout pour
l'activité industrielle de
notre territoire

> Une ville citoyenne

Faire bouger les règles en
luttant contre la précarité
mensuelle

> Une ville écologique

Un quotidien aux services
techniques, respectueux
de l'environnement et de la
santé.

> Une ville attractive

Le Rabois :
Centre d'Art Contemporain
d'Argenton-sur-Creuse



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Nouveaux horaires du secrétariat des services techniques

Depuis le 01/01/2022 : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - fermé le samedi matin.

Conseils municipaux

Vendredis 25 mars et 24 juin à 18h (lieu communiqué ultérieurement, en fonction des conditions sanitaires). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseils communautaires

Judis 24 février, 24 mars et 23 juin à 18h (lieu communiqué ultérieurement, en fonction des conditions sanitaires).

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires (hors été) : du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30.

Tél. 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél. 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Cérémonies patriotiques

L'organisation des cérémonies sera précisée en fonction des règles sanitaires applicables.

- **Samedi 19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Dimanche 24 avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- **Dimanche 8 mai** : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
- **Vendredi 27 mai** : Journée nationale de la Résistance
- **Jeu 9 juin** : Commémoration du massacre d'Argenton du 9 juin 1944 par la 2^e division allemande Das Reich.
- **Samedi 18 juin** : Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Collectes de sang à Argenton (Espace Jean Frappat)

- Judis 24 février et 24 mars 15h à 19h (sur rendez-vous).

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : lundis 18 avril et 6 juin, jeudi 26 mai pour le secteur Argenton-Ville.

Lotissement Les Grouailles

Par délibération du Conseil Municipal du 15 octobre 2021 et afin de tenir compte du prix du marché immobilier, le prix de vente du m² a été fixé à 29 € TTC, dans le lotissement communal des Grouailles situé rue Mis et Thiennot. Le prix était auparavant de 35 ou 39 €/m² TTC suivant les parcelles.

Accueils de loisirs

Vacances de printemps

- BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans), du 11/04/2022 au 22/04/2022.
- BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 11/04/2022 au 22/04/2022.
- BAZ'Ados (12-17 ans), du 11/04/2022 au 15/04/2022.

Inscriptions sur le Portail Familles (www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net), du 07/03 au 31/03/2022, sous réserve des places disponibles - Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51

Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36
02.54.34.48.71

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36
02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36
02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

Viols - Viols femmes informations
0 800 05 95 95 (n° vert)

Elections

Elections présidentielles : 10 et 24 avril.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 2 mars sur le site "service public" et 4 mars en mairie.

Elections législatives : 12 et 19 juin.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mai sur le site "service public" 6 mai en mairie.

Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton d'octobre 2021 à janvier 2022

CRÉATIONS

ZEF SERVICE - Entretien et réparation de véhicules automobiles - 108B, avenue Rollinat

SARL ANDERSON - Quincaillerie et outillage - ZI des Narrons 3

L'ARBRE DU VOYAGEUR - Librairie - 21, rue Gambetta

MON BOCAL - Épicerie - 15, rue Grande

TIKI SERVICES - Entretien espaces verts - 1, route de Châteauroux

UN DÉJEUNER SUR L'HERBE - Épicerie - 10, rue Gambetta

BON BAISER D'ICI - Création d'articles en céramique - 26, rue Ledru-Rollin

TRANSFERT

CMG Métaux : transfert au sein de la ZI des Narrons 3

CARROSSERIE MARTINAT : transfert du 16, route de Limoges au 3, rue de la Marche, ZI des Narrons 3

État-civil du 01/09/2021 au 31/12/2021

NAISSANCES

Le 17/09/2021 : Marin AUDOIT. Le 30/09/2021 : Malo COURAGEUX PROPHÈTE.

Le 05/10/2021 : Thomas BOLLENOT. Le 27/10/2021 : Hugo CETRA.

MARIAGES

Le 11/09/2021 : Julien GAUTRON et Marie CHASTANET ; Donovan VANSUYPEENE

et Lolita DELON. Le 02/10/2021 : Florent SIVIGNY et Elisa BOUVIER.

DÉCÈS

Le 07/09/2021 : Marcel MERCIER, 89 ans. Le 13/09/2021 : Denise BROUILLARD,

veuve MESLIN, 98 ans. Le 16/09/2021 : Albertine GAUTIER, veuve BOUQUIN, 89 ans.

Le 18/09/2021 : Daniel FAVIER, 80 ans. Le 24/09/2021 : Roland CROUZY, 86 ans. Le

04/10/2021 : Josette MAYET, 69 ans ; Didier ROGER, 54 ans. Le 09/10/2021 :

Madeleine BIDAULT, veuve PLICAUD, 97 ans. Le 18/10/2021 : Yannick LERAY, veuve

MAILLEFER, 77 ans. Le 28/10/2021 : Marcelle LAFEUILLE, veuve MURAT, 100 ans. Le

01/11/2021 : Pierre BOURGOIN, 94 ans. Le 08/11/2021 : Bruno TOURATIER, 68 ans.

Le 12/11/2021 : Suzanne VILLENEUVE, veuve BRUN, 95 ans. Le 17/11/2021 : Hélène

TISSIER, veuve VALLET, 90 ans. Le 22/11/2021 : Ginette LAFORET, veuve PATHE, 85

ans. Le 02/12/2021 : Michel LABBÉ, 88 ans. Le 03/12/2021 : Bernard GAUDELAS, 80

ans. Le 07/12/2021 : Pierre DENIS, 99 ans ; Paul CARTERON, 87 ans. Le 10/12/2021 :

Bronislawa MANDRELA, épouse GUZIK, 76 ans. Le 12/12/2021 : Liliane VOSGIENS,

veuve AUGENDRE, 85 ans. Le 13/12/2021 : Christophe VERLET, 50 ans. Le 31/12/2021 :

Jean PATURAUD, 87 ans.



Sommaire

- infos pratiques 2
- éditorial 3
- brèves 4-5
- une ville solidaire 4-5
Argenton-sur-Creuse, terre d'accueil
- Une ville entrepreneurante 6
La zone industrielle des Narrons : un atout pour l'activité industrielle de notre territoire
- une ville solidaire 7
Relance des liens entre Argenton et Tokomadji
- une ville citoyenne 7
Faire bouger les règles en luttant contre la précarité menstruelle
- une ville écologique 8
Un quotidien aux services techniques, respectueux de l'environnement et de la santé
- une ville attractive 8
Le Rabois : centre d'Art Contemporain d'Argenton-sur-Creuse

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :
La Petite Imprimerie

Impression : La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

> éditorial

*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïses,*

Encore une fois, nous démarrons la nouvelle année avec toujours cette pandémie et les règles sanitaires qui en découlent et qui rythment nos vies. Difficile dans ces conditions de vous présenter mes meilleurs vœux, tant d'incertitudes demeurent encore.

Pour autant, nous avons toutes et tous l'espoir que 2022 soit l'année au cours de laquelle se concluent ces trop longs épisodes de restrictions diverses et de procédures compliquées à mettre en œuvre. Durant deux ans, nous avons été contraints de diminuer nos déplacements, de limiter nos loisirs et de rencontrer beaucoup moins de personnes que nous le souhaitons.

Il est important qu'une fois ces contraintes levées, nous reprenions nos habitudes de vie. Notre ville a besoin de voir les clients revenir vers leurs commerces, les bénévoles vers leurs associations, les sportifs vers leurs clubs et les spectateurs vers les animations culturelles. Au-delà des activités économiques et professionnelles, c'est bien toute la vie de la cité qui doit redémarrer. Nous comptons sur vous !

Pour conclure cet éditorial, je ne peux que vous inviter à lire avec attention l'intégralité de ce bulletin municipal, comme à chaque fois bien sûr. Je tiens plus particulièrement à évoquer avec vous le sujet de notre dossier central. Il vous permettra de mieux comprendre l'enjeu de l'accueil des réfugiés. Leur parcours migratoire est semé d'obstacles dès le départ de leur pays d'origine. Ils ont risqué leur vie chez eux mais aussi pendant toutes les étapes de leur périple. Devoir quitter son pays est toujours un profond traumatisme. Ils n'ont pas d'autre choix. C'est une question de survie pour eux-mêmes et leurs familles. J'invite chacun à aller à leur rencontre, d'avoir l'occasion d'échanger avec l'un d'eux ou avec une personne qui les côtoie, ne serait-ce que pour un peu mieux comprendre ce qu'a été leur vie depuis leur départ.



Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Argenton-sur-Creuse, terre d'accueil

Face à la crise migratoire, notre ville a répondu favorablement au besoin d'accueillir les populations en exil à travers le territoire national.

Pour certain.es, la ville d'Argenton-sur-Creuse est ainsi devenue : un point de passage dans leur parcours migratoire, au sein de la structure d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) ouverte en 2016 au Merle Blanc, suite au

démantèlement de « la jungle de Calais » ; pour deux familles syriennes, le point de départ d'une nouvelle vie grâce à leur accueil en 2017 par l'association « Accueil du Cœur » ; et, depuis plusieurs années, pour de nombreux jeunes, dits

Du nouveau en matière d'urbanisme

Depuis le 01-01-2022, vous avez la possibilité de déposer de manière dématérialisée vos demandes d'autorisations en matière d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

La plateforme de dépôt en ligne est accessible sur le site internet d'Argenton par le bouton « accéder à la plateforme d'urbanisme en ligne ».

Il vous sera également possible de suivre l'avancement de votre dossier sur cette plateforme.

Les services techniques de la mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans toutes vos démarches d'urbanisme.



Des Argentonaises et Argentonais toujours au rendez-vous !

La municipalité tient à féliciter les 24 lauréats de l'édition 2021 du concours des Maisons et Balcons fleuris. La pandémie et la météo plutôt morose n'ont pas entamé la motivation des anciens et nouveaux inscrits à ce concours, qui ont continué à fleurir leurs extérieurs avec la même qualité et la même passion que les années précédentes.

Lauréats : G. Alleaume, C. Berducat, P. Boué, J. Breton, S. Breton, R. Cadet, A. Calais, JP. et N. Cayrouse, I. Da Silva, M. Dejoie, C. Fougereux, C. Gerbaud, G. Grinis, G et R. Guilbaud, I. Heldenbergh, F. Hochard, P. Laforêt, G. Lambert, A. Leroy, N. Moulin, B. et A. Patreau, R. et R. Plantureux, F. Verdu, E-L. Verrière.

La ville d'Argenton a reçu cette année encore un prix spécifique Ponts Fleuris Communaux décerné par le Conseil Départemental, pour le fleurissement du Pont Neuf.



L'engagement du monde du travail

Bon nombre de nos artisan.es et commerçant.es locaux ont fait le choix ces dernières années de former de jeunes apprenti.es étranger.es. Ces jeunes ont montré leur motivation et leur détermination à s'intégrer, faisant la satisfaction de leurs patron.nes.



La municipalité accueille également depuis septembre 2021 un jeune apprenti ivoirien au sein du service espaces verts, avec un début d'apprentissage très positif.

Je suis venu en France en 2018, accompagné par une association. J'ai fait plusieurs stages de découverte au sein du garage Peugeot d'Argenton-sur-Creuse. Tombé amoureux de ce métier, j'ai signé un contrat d'apprentissage au sein du garage. Mon patron, ce grand Monsieur, m'a beaucoup aidé à m'intégrer, il a eu confiance en moi. Je joue aussi au foot à Argenton, et cela m'a beaucoup aidé à m'intégrer. Je remercie toutes ces personnes qui m'ont conduit sur le bon chemin : l'association, les écoles, et mon patron.



Aguibou, 20 ans, guinéen, apprenti mécanicien (Garage J. TOUZET)

« HUDA » AIDAPHI



L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) est un dispositif de l'AIDAPHI (Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées) dont les bureaux se situent dans le quartier du Merle-Blanc. Le service accueille, en hébergement diffus, actuellement 32 hommes isolés et 7 familles ce qui correspond à 53 personnes, orientées par l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). L'équipe pluridisciplinaire accompagne les personnes hébergées dans leurs demandes d'asile, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux,

la scolarisation des enfants ainsi que la préparation et l'organisation de leur sortie de l'hébergement.

A la fin de leur procédure, les personnes ont un délai pour préparer leur sortie, vers des dispositifs de droit commun.

Je vais vous dire ce que veut dire « HUDA » pour moi, ce sont eux qui m'ont aidé pour toutes les démarches, ils m'ont bien accueilli quand je suis arrivé ici... Ils m'ont montré toutes les choses dont j'ai besoin et comment faire (aller aux Restos du Cœur, emprunter un livre à la bibliothèque) ..., et ils m'ont conseillé d'aller aux cours de français. Ils m'ont fait me sentir comme dans ma famille... je n'oublierai jamais ce qu'ils ont fait pour moi, encore Merci.

Oqba, 32 ans, réfugié libyen

ueil des réfugié.es

« Mineurs Non Accompagnés », la ville de leur apprentissage.

Dans ce contexte de crise humanitaire, la municipalité s'est toujours engagée dans l'échange avec ses habitant.es, ses nouveaux arrivant.es ainsi qu'avec le tissu associatif afin de favoriser la meilleure cohabitation possible.

Un élu dédié

Kévin BUNEL est conseiller municipal délégué à la coopération internationale et interculturelle depuis quelques mois. Il est à la disposition des habitant.es, de nos entreprises et de nos associations afin de favoriser l'intégration des réfugié.es sur notre commune.

Accueil du Cœur

Depuis 2017, notre association a accueilli deux familles syriennes dont six enfants. Aujourd'hui elles vont bien, sont indépendantes et l'une d'elles a pris son envol pour Nancy. Nous animons aussi des ateliers de français au Merle blanc pour les résidents de l'HUDA.



Fort de la réussite de ces actions, nous attendons début février une nouvelle famille qui fuit la guerre depuis 4 ans. C'est notre association qui assurera les dépenses essentielles pendant plusieurs mois. Nous envisageons plusieurs actions dont la première est une cagnotte en ligne.

Mais accueillir ce n'est pas seulement financer! Nous aiderons aussi cette famille à découvrir un pays, une langue, des usages et à se sentir moins seule. Chacun peut apporter sa contribution: aménagement, bricolage, langue française, transports, démarches administratives, santé, scolarité, sport, balades, sorties. Toute forme d'échanges sera bienvenue.

Contact:

accueil-du-coeur36@wanadoo.fr

Facebook: <https://www.facebook.com/collectifaccueilducoeur36>

Suite à la guerre en Syrie, Accueil du cœur a tout organisé pour recevoir notre famille, un couple avec trois enfants. Les membres de l'association se sont occupé.es de tout: ameublement, administratif, école, cours de français, déplacements et tout ce dont nous avons besoin. Maintenant nous sommes autonomes et nous leur sommes reconnaissants pour cet accueil chaleureux.

Engel, 21 ans, étudiante en langues à l'Université Lumière de Lyon.



Lancement d'une souscription pour la restauration de la Bonne Dame

Elle surplombe notre ville et étend son bras droit protecteur sur la ville, la remarquable Bonne Dame d'Argenton, avec ses 6,50 m et sa dorure fait figure d'emblème cher au cœur des Argentonnais.es.

Pour la restaurer et la préserver, des travaux de couverture de la Chapelle et de nettoyage et redore de la statue sont indispensables. La commune d'Argenton entend s'investir dans cette opération d'envergure dans le courant de l'année 2022.

Pour aider au financement de cette restauration, une souscription est déjà ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. Chacun.e peut y participer, particulier, entreprise ou association.

Des informations complémentaire relatives à ce projet de restauration seront communiquées courant mars 2022.



Nouveaux logements OPAC au Merle Blanc

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et de la rénovation du quartier du Merle Blanc, une opération de construction de 9 logements collectifs à loyer modéré, par l'OPAC 36, a vu le jour rue de la Petite Fadette à Argenton-sur-creuse.

Il s'agit de logements de types 2, 3 et 4 et qui ont accueilli leurs premiers locataires en novembre 2021. Ces logements répondent parfaitement aux normes environnementales.

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, l'OPAC a répondu aux exigences du label national Habitat Senior Services (HSS) pour trois de ces logements grâce à leur accessibilité et à leur proximité avec les services publics, de santé ou d'alimentation.



La Zone Industrielle (ZI) des Narrons : Un atout pour l'activité industrielle de notre territoire

La ZI des Narrons d'Argenton s'est naturellement développée le long de la route de Limoges dans un secteur historiquement investi par des entreprises présentes de longue date comme les établissements Marandon puis Gallaud ou les transports Guillemet. Elle occupe aujourd'hui 26 ha divisés en 4 secteurs. Sa gestion relève de la compétence de la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse (CDC).

En quoi consiste la gestion d'une zone industrielle ?

Il s'agit pour la CDC de définir des stratégies de développement, d'aménagement, de création de réseaux, de construction de bâtiments et de commercialisation des surfaces exploitables.

Au 1^{er} janvier 2022, les secteurs 1, 2 et 4 sont complets. Sur le secteur 3, environ 100.000 m² restent disponibles à la vente. C'est sur ce secteur que la CDC a choisi d'installer l'Hôtel des Entreprises. Cette structure, occupée en permanence depuis sa création, permet à deux entreprises de louer pour 3 ans des locaux de 360 m², entièrement équipés, pour développer leur activité avant de s'installer dans leur propre structure. C'est

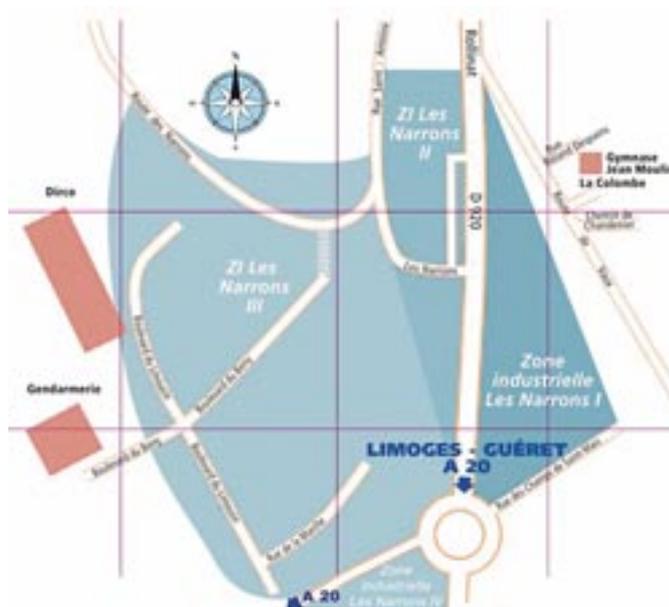
ainsi, après 3 ans de location, que l'entreprise CMG matériaux a acquis un terrain et y fait construire un bâtiment et que l'entreprise AME est en cours d'acquisition de terrain, pour s'installer définitivement dans le même secteur, démontrant ainsi l'intérêt qu'elles ont pour la ZI des Narrons.

Des atouts à disposition des industriels

Outre l'Hôtel des Entreprises, la ZI dispose d'un aménagement foncier de qualité en termes de réseaux, d'eau, d'électricité, de télécommunication par la fibre, routier adapté à la circulation des poids lourds et par sa proximité avec l'autoroute A20. Ajoutons que les travaux de construction dans cette zone peuvent bénéficier de dispositifs d'aide.

Aujourd'hui, une quarantaine d'entreprises porteuses d'environ 500 emplois y sont implantées. L'absence de locaux industriels vides et les rotations sans délai entre fermetures et ouvertures témoignent de l'intérêt que la ZI suscite et de son dynamisme.

Besoin de renseignements sur la ZI ou les dispositifs d'aide ? Vous pouvez contacter le service développement économique de la communauté de communes.



> expressions politiques

Majorité municipale

La France a toujours été et doit rester une terre d'accueil, d'intégration et de métissage. Être le pays des droits de l'homme n'est pas un vain mot. Cela doit se concrétiser dans nos actions au quotidien. La solidarité et la tolérance sont de très belles valeurs qui doivent être valorisées plutôt que dénigrées.

Cette ambition nationale ne concerne pas uniquement Paris et sa région ou les grandes métropoles régionales. Elle concerne tout le pays, y compris le cœur des territoires ruraux comme le nôtre.

Cette volonté d'accueil peut prendre plusieurs formes et être portée par de multiples acteurs. Le monde de l'entreprise, les associations et bien sûr les organisations publiques sont autant de partenaires possibles.

La majorité municipale souhaite remercier les artisans et commerçants, les associations et les structures publiques qui œuvrent au quotidien sur notre commune dans ce sens.

La France n'a d'avenir que si elle est en mesure de faire ce qu'elle a toujours fait : accueillir de nouvelles populations et s'enrichir de leurs cultures.

Opposition municipale

Depuis quelques mois maintenant, nous assistons à de nombreux aménagements urbains dans notre ville : ajout d'un feu tricolore Place de la République, limitation de l'éclairage public nocturne à certains quartiers, mise en place d'une chicane routière rue Victor Hugo, sans compter la future modification du sens de circulation.

Nous ne contestons nullement les projets d'urbanisme pour notre ville, qui sont nécessaires et qui doivent être abordés et entrepris par une majorité quelle qu'elle soit.

Nous déplorons en revanche le fait que l'intégralité de ces mesures et de ces décisions aient été prises de manière unilatérale, sans aucune concertation, ni de la population, ni des membres de l'opposition.

Ces sujets intéressent et touchent pourtant l'ensemble de nos concitoyens, au-delà de toute couleur politique, et auraient pu sans doute être vecteurs de débats constructifs entre majorité et opposition.

Puisque le mois de janvier n'est pas encore terminé, souhaitons que 2022 ouvre enfin une porte vers l'écoute et la concertation.

Relance des liens entre Argenton et Tokomadji

Remontons un peu le temps... En 1985, naît le premier jumelage entre Tokomadji, en Mauritanie d'une part et Argenton/le Pêchereau/Saint Marcel d'autre part.

De nombreuses missions sont alors menées à bien en Mauritanie: missions médicales, mise en place d'un jardin potager exploité par les femmes, exploitation d'une pirogue à moteur... Des échanges entre jeunes du Lycée d'Argenton et de Tokomadji voient aussi le jour. Des liens d'amitié très forts s'installent.

En 1998, un nouvel élan est donné grâce à la Région Centre qui met en place une politique ambitieuse de coopération décentralisée. Des actions sont menées entre la Région du Gorgol, où se situe Tokomadji, et la Région Centre. Plusieurs projets sont réalisés en Mauritanie: un centre de santé, un collège, un réseau téléphonique et internet, une route goudron-

née qui relie la capitale régionale Kaédi en moins d'une heure.

La situation géopolitique instable remet en cause certains projets dans les années 2010, et le jumelage perd peu à peu de son dynamisme.

Néanmoins, les liens sont restés forts, ce qui permet aujourd'hui de reprendre ces échanges.

La volonté de la municipalité d'Argenton est de reconstruire des liens de partenariat, facilitant la coopération avec l'association Maurit'amis, grâce notamment à l'implication de Centraider, le réseau régional multi-acteurs de la coopération internationale et de la solidarité.

En novembre 2021, une délégation d'élus et de citoyens intéressés se sont rendus à leurs frais en Mauritanie. L'objectif du voyage, outre de reprendre des liens, était de construire ensemble un projet de développement



économique pour la commune de Tokomadji.

Nous avons reçu un accueil magnifique et chaleureux. Les Tokomadjien.nes ont pu exprimer leurs propositions, et leur projet d'avoir du poisson frais à un prix abordable pour les habitant.es. Ce projet poissonnerie, qui doit assurer la sécurité alimentaire, travaillé depuis par le biais d'échanges réguliers entre Argenton et Tokomadji, est à ce jour bien avancé et passe à l'étape de recherche de financements. Les Tokomadjien.nes se chargent de la construction d'un bâtiment. Ce modèle économique, avec un lancement prévu fin 2022, devra être viable et s'autofinancer par la vente du poisson.

Faire bouger les règles en luttant contre la précarité menstruelle

La collectivité s'est engagée fortement dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et cela se traduit en particulier cette année par la mise en œuvre de plusieurs actions visant à lutter contre la précarité menstruelle sur notre territoire.

En France, la question des règles et de la précarité menstruelle reste taboue car encore trop souvent appréhendée comme relevant uniquement de la sphère personnelle et ne concernant que les femmes. De ce fait, la précarité menstruelle est un pan souvent méconnu des inégalités dont sont victimes les femmes, particulièrement les plus démunies et les plus jeunes.

En raison de leurs difficultés financières, nombreuses sont celles qui n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter les protections périodiques

dont elles ont besoin. Ainsi, pas moins de 1,7 millions de françaises sont régulièrement confrontées à cette précarité menstruelle par manque de moyens. Plus largement, un tiers des femmes ont recours au "système D" chaque mois. Des impacts en termes



de santé publique sont également constatés, effets collatéraux de cette précarité menstruelle.

C'est pourquoi la ville d'Argenton-sur-Creuse a la volonté de multiplier les actions visant à faciliter l'accès aux protections périodiques, libre et gratuit, par la très prochaine mise en place de trois distributeurs (centre sportif Lothaire Kubel, Hôtel des services sociaux et Maison des associations). Des actions de sensibilisation auront également lieu autour du 8 mars afin de sensibiliser la population. Organisées en partenariat avec le PRAJ (Point Relais Accompagnement Jeunes), elles seront directement adressées au grand public, c'est-à-dire les habitant.e-s de la commune de manière large, mais aussi de manière plus ciblée auprès du jeune public.

Un quotidien aux services techniques, respectueux de l'environnement et de la santé

Consciente des enjeux environnementaux actuels et futurs, la Ville d'Argenton mène depuis plusieurs années diverses actions pour contribuer de manière responsable aux changements nécessaires à opérer. Le fonctionnement quotidien des services techniques fait ainsi l'objet d'une attention particulière, principalement quant aux produits et équipements utilisés.

Pour préserver la santé des occupants et des personnes maniant les produits d'entretien, le nettoyage des locaux communaux est désormais effectué quasi intégralement à l'aide de produits disposant d'un label reconnu en matière de développement durable (Éco-label européen, Écocert, Norme NF environnement, Charte du nettoyage durable, Cradle to Cradle).

De même, et pour des raisons identiques de santé publique, l'entretien du domaine communal (trottoirs, parcs, cimetières, terrains de sport ...) est réa-

lisé sans pesticide, sans qu'aucune dérogation ne soit appliquée. Avec un entretien devenu principalement mécanique et avec un peu plus d'herbe en ville, les espaces publics ont un peu changé d'aspect, pour le bien-être de toutes et tous. Le choix de plants plus résistants à la sécheresse pour le fleuissement et le recours au paillage contribuent aussi à la préservation de la ressource en eau.

Par ailleurs, 5 véhicules « légers » utilisés par les services techniques sont électriques, ainsi que le véhicule utilisé par le service de propreté urbaine. Equipée d'un véhicule électrique et d'un vélo à assistance électrique, la police municipale suit la même voie.

Le futur centre technique municipal, actuellement à l'étude, sera un bâtiment à énergie positive. Les matériaux utilisés bénéficieront d'une forte capacité isolante, procurant un confort à la fois l'hiver comme l'été. Des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture assu-

reront l'autoconsommation électrique du bâtiment. La mise en place d'une cuve de « récupération » des eaux pluviales permettra le nettoyage des véhicules municipaux.

La mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales permettra le nettoyage des véhicules municipaux.



Le Rabois, Centre d'Art Contemporain d'Argenton-sur-Creuse



Le Moulin du Rabois, consacré Maison des Arts en 2005, ouvre majestueusement la promenade du Rabois le long de la Creuse.

Au rez-de-chaussée, vous y retrouvez le Centre d'Art Contemporain – Le Rabois que la ville d'Argenton-sur-Creuse a choisi de dédier aux arts visuels (peinture, sculpture, photographie, design ou arts décoratifs...). Il y est proposé une saison d'expositions élaborée avec le concours de deux commissaires d'exposition expérimentés que sont Natali Benoit, peintre et céramiste, et Pierre Marchand, peintre et sculpteur. La municipalité d'Argenton a en effet la volonté d'affirmer l'intégration de l'Art Contemporain dans l'offre culturelle, de permettre la valorisation des artistes et de manifester son soutien à la création, tout en favorisant son rapprochement avec les publics. En effet, l'Art Contemporain n'est pas réservé à un public expert, mais doit être accessible à tous et toutes.

Les lignes directrices de la programmation :

Place aux étudiants

En mettant une fois par an à disposition d'étudiants un espace, le Centre d'Art Contemporain d'Argenton souhaite offrir à de jeunes artistes, issus des écoles d'art, un lieu et un temps d'expression.

Deux artistes pour deux expositions monographiques

Deux expositions annuelles consacreront des artistes et leur permettront de présenter au public le travail d'une vie pour une approche plus approfondie de leurs œuvres

Le collectif autour d'une thématique

Chaque année, une exposition annuelle réunira, autour d'une thématique commune, des artistes dans le cadre d'une

exposition collective pour favoriser le dialogue entre les œuvres et ouvrir les perspectives.

La saison 2022

- Du 4 février au 8 mars – Où va iel ? - sculptures, vidéos et performances - par les élèves de la classe préparatoire de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts de Châteauroux
- Du 9 avril au 5 juin – Daniel Bambi-gioni : peintures
- Du 2 juillet au 28 août – Louis Jourdan et Eric Jourdan : peintures et design
- D'octobre à novembre – place aux arts bruts

Les expositions sont ouvertes les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h ou de 15h à 19h (suivant la saison) - L'entrée est libre.